

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2025-073

**CRÉATION DE POSTES AU SEIN
DES SERVICES COMMUNAUX**

**MISE À JOUR DU TABLEAU DES
EFFECTIFS**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 28 avril 2025.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 7 mai 2025.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 6 mai 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 6 mai, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, Mme Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgay.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe par M. Armand Mouniata, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par M. Mihidoiri Ali, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe par M. Guy Pernic, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Honorine Lavielle, M. Alain Iafar par M. Jean-Paul Babef, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Véronique Bassonville, Mme Pamela Trécas par Mme Sophie Tsiavia.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

Affaire n° 2025-073

CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

Vu le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction Publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés au tableau présenté en annexe I ;

Article 2 : de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;

Article 3 : d'inscrire au budget les crédits correspondants ;

Article 4 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Olivier HOARAU

CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la création de postes au sein des services municipaux de la ville du Port.

Le Maire expose que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il propose de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe I.

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires relevant du ou des cadre(s) d'emplois, précisés pour chacun des postes créés. La quotité de temps de travail (temps complet ou non complet), les fonctions, la catégorie hiérarchique et le(s) grade(s) correspondants sont définis au tableau annexé.

Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, chacun de ces emplois pourra être occupé par un agent contractuel pour le motif défini au tableau, lequel indique également la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'agent contractuel

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés en annexe I ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Réf				Effectif	Nature de l'emploi	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi	Cat	Grade de recrutement	Durée hebdomadaire de service	Nature des fonctions	Structure d'affectation	Ouverture au recrutement contractuel
30	31	5	2025	2	Permanent	Agent(e) polyvalent des écoles maternelles	Technique Medico-sociale	Adjoint technique	C	Agent de maitrise - ppal Adjoint technique - ppal de 2e ou 1e cl. Agent territorial spécialisé des écoles maternelles - ATSEM ppal de 2e ou 1e cl.	Temps non complet	Apporter une assistance technique au fonctionnement des écoles maternelles (enfants de 2 à 6 ans). ... Aider au service des repas. Assurer également la surveillance de ces enfants dans les cantines et les accueils de loisirs.	Direction de la vie éducative	<u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP <u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire <u>Nature des fonctions</u> : definie précédemment <u>Niveau de recrutement</u> : Cat C <u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
32		5	2025	1	Permanent	Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments	Technique	Adjoints techniques	C	Adjoint technique - Adjoint techn ppal de 2e ou 1e cl.	Temps complet - 35h	Effectuer des interventions simples de maintenance et de dépannage se rapportant aux divers domaines du bâtiment ; Peinture et entretien et rénovation sur tous supports ; Répartition sur revêtements de sols souples menuiserie ; entretien et réparations simples sur menuiserie et mobilier ; Remplacement de vitrerie, ferronnerie, entretien et réparations simples sur mobilier, éléments de protection et clôtures ; Dépannages sur serrurerie et quincaillerie Plomberie ; Dépannages simples sur appareils sanitaires et ménagers électricité...	Service régie batiment logistique - Direction du patrimoine - DGST	<u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP <u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire <u>Nature des fonctions</u> : definie précédemment <u>Niveau de recrutement</u> : Cat C <u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
33		5	2025	1	Permanent	Ouvrier polyvalent du bâtiment	Technique	Adjoints techniques	C	Adjoint technique - Adjoint techn ppal de 2e ou 1e cl.	Temps complet - 35h	Effectuer des interventions simples de maintenance et de dépannage se rapportant aux divers domaines du bâtiment ; Peinture et entretien et rénovation sur tous supports ; Répartition sur revêtements de sols souples menuiserie ; entretien et réparations simples sur menuiserie et mobilier ; Remplacement de vitrerie, ferronnerie, entretien et réparations simples sur mobilier, éléments de protection et clôtures ; Dépannages sur serrurerie et quincaillerie Plomberie ; Dépannages simples sur appareils sanitaires et ménagers électricité...	Service régie batiment logistique - Direction du patrimoine - DGST	<u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP <u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire <u>Nature des fonctions</u> : definie précédemment <u>Niveau de recrutement</u> : Cat C <u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
34		5	2025	1	Permanent	Gestionnaire technique	Technique	Agent de maitrise - Adjoints techniques	C	Agent de maitrise - ppal Adjoint technique - ppal de 2e ou 1e cl.	Temps complet - 35h	Collecter et traiter des données spécifiques à son domaine d'intervention dans le respect des procédures définies ; Répondre à des demandes d'informations provenant d'interlocuteurs internes ou externes ; Réaliser des opérations de classement et d'archivage	Direction des sports	<u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP <u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire <u>Nature des fonctions</u> : definie précédemment <u>Niveau de recrutement</u> : Cat C <u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement

Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le 19/05/2025

ID : 974-219740073-20250506-DL_2025_073-DE

